

Introduction

L'objectif de ce livre est de décrire l'invention d'un dispositif de recherche, l'enquête TRA, dont l'élément structurant est une base de données historiques exceptionnelle. Cette base constitue un échantillon, représentatif à l'échelle de la France, d'individus ayant vécu aux XIX^e et XX^e siècles pour lesquels elle fournit une somme d'informations nominatives – sur la profession comme sur la résidence; sur l'éducation et l'état marital comme sur la situation patrimoniale... –, ce qui en fait un instrument incomparable pour analyser l'histoire dans la longue durée mais aussi les transformations considérables qui affectent la société française durant ces deux siècles et, plus largement, bien d'autres sociétés.

Véritable « création continuée », l'enquête TRA s'est élaborée par vagues successives. Le socle initial est constitué par l'enquête 3 000 familles conçue et lancée il y a près de trente ans par le démographe Jacques Dupâquier. Son ambition était alors d'exploiter une source unique, l'état civil, pour tenter de reconstituer, à partir d'un échantillon patronymique de 3 000 couples, les généalogies de familles dont l'origine est arbitrairement fixée au début du XIX^e siècle, ce qui pose le problème du passage de la représentativité des individus à celle des familles. Son projet fut ensuite étendu à la fin des années 1980 par l'adjonction des données produites par l'Enregistrement sur la fortune au décès. Cette seconde enquête, l'enquête TRA-patrimoine complète l'enquête 3 000 familles. C'est l'addition de ces deux volets qui a rendu possible l'élaboration d'un tout unifié : l'enquête TRA. Celle-ci est d'ailleurs appelée à se développer et s'autonomiser plus encore à mesure que s'ouvre plus largement l'accès à un grand nombre de sources complémentaires – sur les mobilités, par exemple, avec les listes électorales, ou sur les revenus, l'éducation ou la santé...

Ce livre expose la manière dont ces informations ont été produites en les suivant depuis les sources jusqu'aux tables informatisées. Il évoque également quelques-uns des problèmes historiographiques que l'utilisation de ces données peut renouveler. En même temps, il entend montrer que, au-delà des données qu'elle fournit et de la gamme des questions qu'elle ouvre ainsi, cette enquête porte en puissance bien d'autres usages. Associée à d'autres sources individuelles collectées selon le même principe de sélection nominative – tous les individus dont le nom de famille commence par les trois lettres TRA –, cette base constitue en effet une matrice commune pour un ensemble de travaux sur des sujets plus divers encore, tant quantitatifs que qualitatifs, qui

peuvent venir se greffer sur les données existantes dans un processus cumulatif. Tout nouveau projet pourra bénéficier des données déjà accumulées et alimenter à différentes échelles l'extension de la base pour l'avenir. Il s'agit donc bien d'un outil, au double sens du terme : un instrument d'analyse autonome permettant de poser des questions nouvelles et inaccessibles par d'autres moyens ; un outil pouvant être utilisé en complément d'autres données – quelles qu'elles soient – pour leur adjoindre une mesure de contexte socioéconomique, par exemple. Cette flexibilité confère à l'enquête la capacité d'être mobilisée sur une immense variété de problématiques et de sujets.

Cette caractéristique et la capacité d'extension de l'enquête qu'elle induit imposent d'être d'autant plus attentif à l'historique des sources mobilisées. L'une des forces principales de l'enquête est, certes, de pouvoir prendre appui sur la continuité d'un État qui hérite de la Révolution un appareil administratif ayant produit des sources très élaborées et sans équivalent par leur étendue et leur champ d'application. Mais il serait naïf de croire que ces sources se perpétuent à l'identique sur les deux siècles qui nous séparent de la Révolution française. Elles évoluent au cours du temps, parfois lentement du fait de la logique propre à leur fonctionnement concret et parfois plus brutalement, à la faveur de changements législatifs.

C'est le cas en particulier au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, où les deux sources principales que nous détaillons ici, celles de l'état civil et celles de l'Enregistrement, connaissent des changements importants que nous analyserons. Disons déjà que, d'un siècle à l'autre, l'organisation des sources change au point qu'il a fallu adapter le travail de collecte et la construction des données. C'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter l'enquête TRA en deux tomes, distincts et complémentaires. Ce premier tome couvre la période 1793-1902 et sera complété par un second, consacré aux deux premiers tiers du XX^e siècle.

Les changements que l'on constate dans les sources et dans les institutions qui les produisent témoignent aussi de leur adaptation, nécessaire, aux transformations du monde dans lequel elles évoluent. Inscrites dans le droit et le droit fiscal en particulier, les données de l'Enregistrement ont vocation à exprimer le point de vue équitable et constant de l'État vis-à-vis des citoyens et de leur richesse, qu'il s'agit d'évaluer et de taxer. Mais ces principes même de constance et d'équité supposent un souci non moins constant d'adaptation à l'émergence de nouvelles formes de richesse, à la complexité croissante des patrimoines, à l'utilisation de moyens de contrôle de plus en plus sophistiqués et précis.

Avant de livrer les données et de détailler l'échantillon que l'enquête TRA a permis de constituer, il nous faut présenter l'enquête elle-même et expliciter les logiques qui ont présidé à sa conception. Pour ce faire, il est nécessaire de la situer comme le produit d'une, ou plutôt de deux, histoires, fort différentes. Celle de la démographie historique française tout d'abord, dans laquelle elle s'inscrit et qu'elle contribue à renouveler, mais aussi et plus largement, dans celle des grandes enquêtes historiques individuelles qui ont essaimé à l'échelle internationale depuis les années 1970. Celle, ensuite, du développement de

l'État en France et de l'appareil statistique très élaboré qu'il a contribué à produire. Historique de l'enquête et historique des sources sont également nécessaires pour comprendre et utiliser les données qui figurent dans le CD-Rom joint à ce livre.

L'objectif de cet ouvrage est en effet aussi de rendre disponibles les données tirées de l'enquête TRA. Présentée sous la forme d'une série de lignes fournissant pour chaque individu TRA des informations sur sa situation démographique et patrimoniale, la base, dans son état actuel, constitue en effet un objet prêt à l'emploi. Son usage pour ainsi dire *routinisé* n'est pourtant possible que si l'on garde en tête deux ensembles de contraintes : celui qu'imposent les sources utilisées et celui qui résulte des choix de dépouillement qui ont été faits.

Une base de données du type de la base TRA s'inscrit dans un contexte spécifique : sa construction et son utilisation en sont doublement tributaires. D'abord parce que les sources qu'elle mobilise sont intimement liées à la construction de l'État en France, producteur de l'état civil et d'un système fiscal, c'est-à-dire d'un cadre de perception porteur de continuité et doté d'une grande force d'homogénéisation. La richesse telle qu'elle est ainsi définie et mesurée ou même les phénomènes démographiques les plus élémentaires – la natalité ou la mortalité – sont non seulement appréhendés du point de vue de l'État, mais aussi produits en vue du travail d'unification et de normalisation que réalise cet État tout au long de la période étudiée, en partie dans la continuité de l'Ancien Régime, en partie sous l'effet de la rupture révolutionnaire. Ensuite, notamment du fait de la durée de son élaboration progressive, l'enquête TRA a, elle-même, une histoire et entretient une relation particulière avec les travaux des historiens et démographes, français comme étrangers. L'enquête se situe en effet dans un contexte historiographique marqué au cours de ces dernières décennies par un accroissement rapide de la constitution de bases de données individuelles, notamment en Europe ou en Amérique du Nord. Le premier chapitre est consacré à cette mise en perspective.

Le chapitre II précise l'histoire de l'enquête TRA ; il décrit en détail le passage des deux volets initiaux – l'enquête 3 000 familles et l'enquête TRA-patrimoine – à une enquête unique, l'enquête TRA qui englobe les deux précédentes et ouvre sur de nouvelles extensions, déjà réalisées ou à venir. À eux seuls, les deux premiers chapitres ne sauraient cependant suffire à rendre compte des avantages et des limites des données et donc à en permettre une utilisation avertie. Pour cela, il faut décrire simultanément les sources mises en œuvre et la façon dont elles ont été mobilisées.

Le troisième chapitre s'attache donc à présenter les données de l'état civil et le dépouillement qui en a été réalisé dans le cadre de l'enquête 3 000 familles. Il met en évidence à la fois l'extension et la grande qualité d'ensemble de ces données, mais aussi les limites ponctuelles qui sont parfois les leurs, notamment en début de période. Il présente également le projet initial de retrouver les individus TRA où qu'ils résident en France et décrit les conditions concrètes de sa mise en œuvre grâce aux tables décennales qui recensent tous les actes d'état civil dans l'ordre alphabétique des noms des comparants, condition

sine qua non de la réussite du projet de Dupâquier. Il quantifie, enfin, les dépouillements exhaustifs des actes de mariage.

Les sources de l'Enregistrement sont ensuite présentées en détail, mais leur complexité nécessite de procéder en deux temps et d'examiner successivement la structure des sources puis son évolution au cours du temps.

Le chapitre IV est donc consacré à expliciter les principes et la logique qui sous-tendent l'extraordinaire observatoire de la richesse mis en place sous la Révolution et codifié par la loi du 12 décembre 1798. Il montre à la fois son ambition et son originalité puisqu'il s'agit de rien moins que de dresser un inventaire exhaustif de la richesse de tout un chacun à son décès. Il montre aussi les problèmes qu'il a fallu résoudre et la façon dont l'administration fiscale a *in fine* surmonté les difficultés rencontrées. Au vrai, durant tout le XIX^e siècle, le projet n'est pas poussé tout à fait à son terme. La richesse d'un individu qui possède des immeubles éparpillés dans l'espace n'est en effet calculée que dans le ressort du bureau de l'Enregistrement où se situent les biens, au lieu d'être agrégée à l'échelle nationale. Mais c'est précisément là une limite que l'enquête TRA permet de dépasser, fût-ce au prix d'un travail d'appariement assez lourd.

Le chapitre V explore la façon dont ont été mis en œuvre les principes généraux qui régissent le système d'information sur la richesse individuelle au décès produit par l'Enregistrement, et les conséquences qui en découlent sur la mesure de la richesse. C'est sur cette mesure effectuée par l'administration fiscale que repose l'enquête TRA, sous bénéfice d'inventaire. Quitte à l'amender lorsque c'est possible (ainsi, on vient de le voir, pour agréger les éléments de la richesse d'un même individu lorsque ceux-ci sont dispersés). Quitte, sinon, à identifier les divers biais qui tiennent à ce que, si le fisc prend en compte tous les biens, il arrive qu'il ne les traite pas de façon strictement identique au cours du temps. En revanche, peu de biais semblent devoir être imputés à la nature fiscale de la source utilisée. La raison en est à la fois que la taxation est très faible (généralement de l'ordre de 1 %) et que déclarer au fisc la fortune d'un défunt ne débouche pas seulement sur un prélèvement; il est aussi un service rendu aux héritiers puisque ceux-ci voient ainsi leurs droits établis. La qualité de l'observatoire élaboré par l'Enregistrement s'améliore au cours du XIX^e siècle; ce qui, paradoxalement, rend la collecte des informations moins aisée à mesure que s'affinent et se complexifient les instruments que se donne l'administration fiscale.

Avec le chapitre V s'achève la présentation de l'enquête et de ses sources. Les trois chapitres restant sont consacrés à décrire les données proprement dites. Ils détaillent en particulier la façon dont a été opéré le passage des données brutes aux bases de données destinées à une analyse quantitative des transformations démographiques, sociales et économiques de la France entre 1798 et 1902.

Le chapitre VI examine la formation de l'échantillon et l'état de la collecte. Il inventorie les dépouillements réalisés et les localise dans l'espace national, en particulier quand ils n'ont pas été exhaustifs, ce qui est le cas notamment

pour une partie des sources de l'Enregistrement. Il précise ensuite comment les sources brutes ont été modifiées pour aboutir à un échantillon cohérent, par exemple pour homogénéiser les noms de famille ou pour reconstituer la fortune de chaque individu à partir des éléments que l'appareil fiscal rassemble avec minutie sans pour autant avoir toujours le souci de les additionner.

Le chapitre VII, quant à lui, étudie la représentativité de l'enquête TRA qu'il situe par rapport à la population française. Pour ce faire, il s'efforce de comparer les informations individuelles de l'enquête avec leurs équivalents agrégés à l'échelle de la France. De là deux constats. Le premier concerne l'échelle d'analyse : l'enquête TRA est un échantillon national et, à ce titre, si son utilisation à un niveau infranational – départemental ou régional par exemple – n'est pas nécessairement à exclure, elle exige une certaine prudence. Le second découle de l'évolution des différentes sources : la qualité de l'échantillon augmente avec le temps et les données sur le premier quart du XIX^e siècle doivent être considérées avec précaution. Ce chapitre fournit également un ensemble de pondérations permettant de compenser le fait que la collecte des sources de l'Enregistrement n'a pas toujours été exhaustive.

Enfin, le huitième et dernier chapitre, purement technique, décrit par le menu les bases de données fournies dans le CD-Rom, les variables qui les constituent, les choix de codage qui ont été réalisés, etc. Il fournit les derniers éléments nécessaires à la prise en main concrète et à l'exploitation des données.